

1165 l'expression anglaise – mais quand on *poole* les besoins ensemble, on est capable aussi de *pooler* des ressources ensemble. De façon unitaire, chacun n'a peut-être pas les moyens de se le payer, mais si on met l'épaule à la roue collectivement, on est peut-être capable de payer chacun une partie des dépenses associées à ça. Et, ça, ce n'est pas négligeable. Et, l'entreprise privée aussi y est favorable parce qu'elle va y gagner également.

LE PRÉSIDENT :

1170 Parfait. Merci beaucoup, on a appris beaucoup de choses avec vous. Merci.

M. LAURIER THÉRIAULT :

1175 Vous me permettez une dernière remarque de fin? Monsieur Leblanc faisait allusion à l'importance d'une offre hôtelière et de restauration et d'améliorer l'offre de transport sur le site. Je peux vous confirmer que lorsqu'on tient des événements au parc Jean-Drapeau, nous, on *bookerait* des chambres là. On *bookerait* beaucoup de chambres. Vos restaurants seraient occupés à un très fort taux d'occupation parce qu'il se fait beaucoup d'événements sportifs aussi. Merci de votre attention.

1180

LE PRÉSIDENT :

1185 Merci beaucoup. J'inviterais maintenant monsieur – on est rendu à Vélo Québec – Jean-François Pronovost, s'il vous plaît. Bonjour!

M. JEAN-FRANÇOIS PRONOVOST :

1190 Bonjour! Mon nom est Jean-François Pronovost, je suis vice-président développement affaires publiques pour Vélo Québec. Merci beaucoup de nous accueillir aujourd'hui. Donc juste quelques mots sur Vélo Québec. Donc Vélo Québec est une organisation de promotion du vélo qui existe depuis 51 ans, du vélo sous toutes ses formes, sauf nous n'organisons pas de

compétition cycliste mais nous faisons la promotion de la pratique récréative de tourisme et sportive également.

1195 Donc, dans le mémoire que nous vous avons déposé, nous y allons de quelques observations générales sur cette consultation-là. Les incontournables d'une vision, ce qui nous semble être des incontournables, et les enjeux particuliers de la présence du vélo au parc Jean-Drapeau.

1200 Parler de l'avenir du parc Jean-Drapeau, c'est faire un petit clin d'œil au passé et voir comment ce site-là a évolué au fil du temps qui s'est métamorphosé un peu à la pièce, au gré des opportunités, au gré des événements, au gré des administrations municipales et tout ça. Donc avec, en fait, pas vraiment de vue, de vision d'ensemble. Je pense que tout le monde est à peu près d'accord là-dessus. Il y a déjà eu des plans qui ont été réalisés, qui ont été très, très
1205 partiellement réalisés par la suite. Donc nous croyons que c'est un des éléments centraux qui devrait occuper ce plan de développement, donc une vision, une vision très claire.

 Ce qui nous apparaît des incontournables dans cette vision, il y en a cinq. Premièrement, une vocation première de parc, d'espaces bleu et vert. Deuxièmement, un développement en
1210 accord avec les plans et les engagements municipaux. Ensuite, troisièmement, un lieu où la dominante et la mobilité durable. Ensuite, un lieu qui contribue à la santé publique et un lieu où l'on recherche l'équilibre entre la conservation de la nature et les activités à grand déploiement.

 Donc si le parc Jean-Drapeau est réellement un parc, il faut l'affirmer clairement. Ça
1215 semble être la volonté à l'intérieur des documents qui ont servi à la présente consultation, mais évidemment, on encourage la Société du parc à agir en conséquence et faire en sorte que cela, cette volonté, se transforme dans des actions concrètes de mise en valeur et de conservation des espaces naturels et culturels également.

1220 Deuxièmement, un développement en accord avec les plans et les engagements municipaux. Mon prédécesseur a parlé des plans reliés à l'activité sportive et tout ça, mais il y a

1225 beaucoup d'autres plans, et vous le savez à l'OCPM, il y a beaucoup de consultations sur tous les plans. Donc il y a le Plan de développement durable, le Plan d'électrification des transports, la Politique de l'arbre, le Plan de transport de la Ville, la Politique de développement culturel, etc. Donc évidemment on souhaite que tout ça inspire les orientations qui seront prises dans ce plan de développement là et on croit que ça devrait être un engagement moral de la Société du parc Jean-Drapeau que ça, ça soit reflété à l'intérieur de cette planification-là.

1230 J'ajoute deux autres planifications qui sont plus récentes, en fait. Ce n'est pas une planification mais Montréal physiquement active, c'est une démarche que Montréal a entreprise il y a quelques années et pour favoriser la mise en place d'environnements favorables pour faire bouger les Montréalais et les Montréalaises. Ça va tout à fait avec ce que mon prédécesseur a souligné tout à l'heure. Et, aussi, l'approche Vision Zéro. Un plan sera déposé cet automne par la
1235 nouvelle administration sur la Vision Zéro, donc Vision Zéro accident grave et mortalité. Donc c'est relié à la sécurité routière parce qu'évidemment, le parc Jean-Drapeau est un endroit où circulent des véhicules, donc il faut en tenir compte.

1240 Troisièmement, un lieu où la dominante est la mobilité durable. Donc vous savez, à l'origine, les îles de l'Expo, comme on les appelait, avaient été conçues un peu avec l'inspiration de Disney, c'est-à-dire une espèce de grand parc thématique avec l'accent sur les transports en commun. C'était vraiment, c'était la découverte du métro de Montréal évidemment, mais avec l'Expo Express, les minirails, les monorails et tout ça, puis les gens marchaient, les gens se déplaçaient, marchaient des kilomètres et des kilomètres tous les jours pour bénéficier des
1245 expositions.

Donc on ne retournera pas en 67 mais je pense que, là, on est quand même en 2018 avec les enjeux qu'on connaît actuellement au plan de l'environnement, c'est tout à fait dans le ton d'opter pour la mobilité durable dans le parc Jean-Drapeau.

1250 Un lieu qui contribue à la santé publique. Donc, encore là, si on considérait le parc Jean-Drapeau uniquement comme un grand parc d'attractions, ça ne serait pas la meilleure des idées

1255 mais, heureusement, ce n'est pas ça qui est mentionné dans les orientations que la Société préconise. Donc on pense qu'à partir du moment où si on adhère à la mobilité durable, tous les principes du développement durable, la préservation des environnements naturels qui sont parfois fragiles et tout ça et à favoriser aussi la pratique d'activités récréatives et sportives, on pense que la vocation sportive et de plein-air est à réaffirmer donc dans un tel plan.

1260 Le plus grand défi probablement l'équilibre entre la conservation de l'environnement naturel et l'aménagement des aires d'activités à grand déploiement. On l'a vu récemment avec le réaménagement de l'amphithéâtre et tout ça. C'est un défi constant. Pour notre part, on pense qu'il y a, comme on dit, il y a des dégâts qui ont été faits mais on pense que s'il y a certains principes qui sont mis de l'avant pour les prochaines années, on peut arriver à trouver un
1265 équilibre qui permette ce développement un peu plus harmonieux qu'il l'a été dans le passé.

Si on parle du vélo un petit peu plus précisément, donc les gens qui se rendent à vélo dans le parc des îles, il y a des chiffres – on parle de 220 000 – il faudrait voir. Nous, on pense que c'est peut-être un peu plus que ça. Il y a eu quand même une augmentation au fil des ans.
1270 Les gens y vont pour faire des balades. Donc on a des cyclistes récréatifs, on a des touristes, on a des sportifs qui vont là pour s'entraîner et, évidemment, tout ça, ça se fait dans le contexte d'une cohabitation qui n'est pas toujours simple, même entre ces usagers-là mais aussi avec les promeneurs, avec les automobiles et tout ça. Donc voilà.

1275 Si on parle des points qui sont plus spécifiquement reliés à la place du vélo, donc l'entretien de la Route Verte. Vous savez, la Route Verte, c'est un itinéraire de 5 000 kilomètres à travers tout le Québec, donc qui est reconnue internationalement, qui traverse le parc Jean-Drapeau. Et, la façon dont ce lien-là s'est concrétisé, ça remonte même dans les années 90 au moment où il y a un lien qui a été créé entre la Voie maritime du Saint-Laurent et l'île Notre-Dame.
1280 Donc il y a des problèmes d'entretien et de signalisation sur la Route Verte et la Société compte y remédier. Donc on souhaite évidemment que ce soit inscrit dans le plan de développement et dans les plans d'action qui vont suivre.

1285 Il y a aussi l'opération du lien entre l'île Notre-Dame et la Voie maritime où il y a un petit enjeu. C'est-à-dire qu'il y a une entente multipartite entre le parc, la Ville de Saint-Lambert, la Ville de Montréal, et la Voie maritime. C'est une entente qui est échue depuis 2015 mais, heureusement, elle est reconduite tacitement depuis, mais on croit qu'il faudrait que ce soit régularisé.

1290 L'accessibilité à vélo au parc, on en parle dans le document de consultation. La principale porte d'entrée, c'est le pont de la Concorde et aussi la Voie maritime, donc du côté de Saint-Lambert. L'accès par le pont Jacques-Cartier est problématique, pas idéal, parce qu'il n'y a pas d'aménagement vraiment clair, la signalisation est déficiente et nous pensons d'une façon générale aussi, il est question du réaménagement du pont de la Concorde, on devrait le prévoir
1295 en fonction d'un meilleur accès à vélo et d'une diminution des espaces consacrés à l'automobile.

La signalisation, bien, évidemment, on n'apprend rien à personne en disant qu'il y a vraiment un problème majeur de signalisation au parc Jean-Drapeau, même pour les Montréalais de souche, comme on dit. C'est très facile de se perdre. Donc ça, c'est quelque
1300 chose qui revient chaque fois, à chaque consultation, à chaque fois qu'on a l'occasion de parler de ça. Donc il faudrait vraiment qu'il y ait un plan sérieux de signalisation qui se mette en place.

La pérennité de l'accès à vélo, j'en ai parlé tantôt, il est lié à la question de la Voie maritime, mais il est lié aussi au fait que pendant une certaine période chaque année, l'accès est fermé en raison de l'activité de la Formule 1. Donc nous réitérons, en fait, l'importance de se pencher sur une idée, un scénario, qui permettrait – et on comprend que pendant la fin de semaine de course, ce n'est pas possible et on comprend très bien – mais pendant toutes les périodes, la période d'installation et de désinstallation, ça serait vraiment intéressant de se pencher sur un scénario qui permettrait de maintenir l'accès ouvert, surtout pour les gens qui ont
1305 à traverser entre Montréal et Saint-Lambert ou inversement.
1310

Ensuite, un statut pour le circuit Gilles-Villeneuve. Vous savez, c'est un lieu très prisé

1315 pour l'entraînement des cyclistes de tout calibre, par la qualité du revêtement, bien sûr, le fait
qu'on soit à l'abri de la circulation automobile, ça en fait un lieu privilégié dans la grande région
métropolitaine et même au Québec. Mais la réalité, c'est que ce site-là évidemment n'est pas
complètement fermé. Donc il y a des véhicules qui y circulent à l'occasion, des véhicules
d'entretien, des véhicules de service, il y a différents usages cyclistes qui se font. Donc
évidemment tout cela oblige à une nécessaire cohabitation. Je vais en reparler juste un petit peu
1320 plus loin.

Donc je conclus avec les cinq recommandations et quelques idées. Premièrement, une
vision claire. Donc on pense que le développement durable, la culture, la santé publique, l'activité
physique, l'environnement sont des éléments de cette vision-là.

1325 La mobilité durable. Donc le transport actif, le transport collectif. Encourager le
déploiement – même, nous, on dit à court terme – de navettes électriques autonomes. On sait
qu'il y a des navettes en expérimentation dans le Parc olympique et on se dit pourquoi pas le
parc Jean-Drapeau? Ça serait un site extraordinaire pour expérimenter ça. Évidemment,
1330 diminuer les accès autos et surtout la circulation de transit qui se fait actuellement sur les îles.

Parachever le réseau cyclable. Donc réaliser les liens qui manquent, déployer un plan de
signalisation, assurer la pérennité donc des accès, j'en ai parlé tout à l'heure, entre l'île Notre-
Dame et Saint-Lambert. Sur cet horaire-là; d'ouverture, il y a des dates qui sont actuellement
1335 fixées à peu près collées à l'ouverture et la fermeture des voies cyclables de Montréal. Nous, on
pense que ce lien-là pourrait être opérationnel dès le 1^{er} avril et facilement opérer jusqu'au
15 décembre. Et, on se demande, en fait, aussi, parce qu'il y a des frais qui sont encourus, qui
sont exigés de la part de la Corporation de la Voie maritime pour qu'il y ait un gardien en
permanence qui surveille le passage des cyclistes. On est en 2018, il me semble qu'il y a
1340 quelque chose d'autre qu'un gardien en permanence qui pourrait être installé là et que ça serait
beaucoup moins cher, beaucoup moins coûteux.

1345 Ensuite, que le circuit Gilles-Villeneuve ait un statut d'entraînement sportif. On comprend
qu'il y a la cohabitation, puis il n'est pas question d'exclure des types d'utilisateurs, mais déjà, de
clarifier ce statut-là, déjà il y a des comités, un comité qui a été mis en place par la Société du
1350 parc et on y participe et c'est très bien. Donc on est là pour essayer de trouver des solutions à
différents enjeux. On pense qu'il y a des services qui pourraient être ajoutés sans grands frais :
une aire de repos, des stations de réparation des vélos, etc. Le code de bonne conduite, c'est un
sujet qui est discuté à l'intérieur de ce comité-là. On le sait, dans le fond, à partir du moment où
les gens utilisent ce circuit-là, ils doivent accepter d'avoir une certaine conduite pour l'utiliser pour
assurer la sécurité de tout le monde.

1355 Enfin, en dernier lieu, on souhaite que la Société du parc des îles poursuive la
collaboration avec les partenaires. Comme je le disais, ça a été amorcé il y a deux ans environ
avec le début des travaux, en fait, tous les travaux et le déplacement des activités sur les îles en
raison des travaux. Donc il y a un comité qui a été formé pour voir les questions de vélo plus
particulièrement et c'est très apprécié. Et, je pense que, aussi, ça va être très apprécié de
l'ensemble des organisations sportives qui m'ont précédé. Merci beaucoup de votre attention.

1360 **LE PRÉSIDENT :**

Merci.

1365 **Mme ISABELLE BEAULIEU, commissaire :**

Juste pour préciser. « *Donner un statut au circuit Gilles-Villeneuve* », vous dites qu'il y a
un comité qui existe et que vous êtes en consultation. Mais qu'est-ce qui fait que vous n'arrivez
pas à vous entendre? Y a-t-il des gros freins qui fait que c'est toujours difficile le partage de
Gilles-Villeneuve, du circuit?

1370

M. JEAN-FRANÇOIS PRONOVOST :

1375 Non, mais c'est parce que ce qui est arrivé il y a deux ans, c'est qu'à un moment donné, quand les travaux ont été annoncés dans le parc, bien, on a décidé comme ça de fermer ça pendant presque tout l'été, en fait, et c'est là qu'il y a eu une levée de bouclier et puis c'est là que la Société du parc des îles a dit : « Bon, bien on va s'asseoir avec tout le monde, puis on va voir qu'est-ce qui est possible. » Et, finalement, il y a eu une solution mitoyenne qui a été trouvée donc pour essayer de restreindre au minimum cette période de fermeture et tout ça.

1380 Donc ce qu'on veut, c'est que, dans le fond, on ne soit pas obligé de reprendre à chaque fois les discussions sur ces choses-là, que ça soit quelque chose d'acquis et qu'on fasse en sorte que c'est considéré lorsque... Ou bien, lorsqu'il y a des événements. Et, on comprend qu'on ne peut pas avoir accès tout le temps parce qu'il y a des événements qui s'y déroulent sur le circuit même, mais que ça soit reconnu comme tel et puis qu'on n'ait pas à chaque fois, à 1385 chaque année, à lever le drapeau pour se manifester, en fait.

Mme ISABELLE BEAULIEU, commissaire :

1390 Puis toujours un peu en lien avec ça, lors de la tenue des grands événements, que ce soit le Grand Prix, le lien donc est complètement fermé avec la Rive-Sud?

M. JEAN-FRANÇOIS PRONOVOST :

1395 Oui.

Mme ISABELLE BEAULIEU, commissaire :

1400 C'est combien de temps que c'est fermé? Puis est-ce que vous avez vu des changements dans les dernières années? Est-ce que ça s'améliore? Est-ce qu'il y a des pratiques qui diffèrent?

M. JEAN-FRANÇOIS PRONOVOST :

1405 Non. C'est minimalement – il n'y a pas de chiffres officiels – mais c'est minimalement une
bonne dizaine de jours. Même, des fois, ça peut être un peu plus parce que des fois, s'il y a des
installations différentes ou... Mais physiquement, ça occupe tous les terrains qui sont derrière la
piste et tout ça, donc c'est ça.

Mme ISABELLE BEAULIEU, commissaire :

1410

D'accord. Merci.

LE PRÉSIDENT :

1415

Ça va? Sur l'entente qui permet de faire le lien entre le parc Jean-Drapeau, Saint-
Lambert et la Voie maritime.

M. JEAN-FRANÇOIS PRONOVOST :

1420

Oui.

LE PRÉSIDENT :

1425

Qu'est-ce qui fait qu'on n'arrive pas à la signer?

M. JEAN-FRANÇOIS PRONOVOST :

1430

Ça c'est une bonne question. Moi, je l'ai su la semaine dernière que l'entente n'était pas
signée depuis 2015...

LE PRÉSIDENT :

Oui.

1435 **M. JEAN-FRANÇOIS PRONOVOST :**

1440 ... mais que ça se renouvelait tacitement. Mais la raison, je ne la connais pas du tout. Mais ce que je peux vous dire, c'est que ça a toujours été vraiment un problème, cette affaire-là. Ça n'a jamais été simple parce que, évidemment, la Ville de Montréal contribue un peu financièrement, la Ville de Saint-Lambert contribue un peu financièrement. Mais donc c'est pour ça que quand j'ai soulevé la question du gardien en permanence, c'est une question qu'on se pose.

1445 C'est une exigence de l'organisme fédéral mais peut-être il faudrait que les partenaires se rassoient pour voir qu'est-ce qu'on peut trouver comme idée. Puis quand on dit des coûts, évidemment, on ne parle pas de... Ce n'est pas 1 million \$ par année, évidemment, que ça coûte. Donc ce n'est pas des gros enjeux financiers mais ça a toujours été compliqué.

LE PRÉSIDENT :

1450

Dernière question, pour moi en tout cas. Les paddocks, plusieurs nous ont mentionné que ça pouvait servir à toutes sortes de choses, les paddocks, en dehors de la période de la F1. Est-ce que, pour les cyclistes, il y a un intérêt?

1455 **M. JEAN-FRANÇOIS PRONOVOST :**

1460 Ça pourrait. Tantôt, j'ai parlé d'une halte de repos, accès aux toilettes et tout ça. Donc effectivement si c'est quelque chose qui peut se faire, pourquoi pas? Pour le rendre disponible. Donc bonne idée.

LE PRÉSIDENT :

Vous seriez sur la liste des organismes intéressés.

1465 **M. JEAN-FRANÇOIS PRONOVOST :**

Oui, oui, oui. Oui, tout à fait.

LE PRÉSIDENT :

1470

D'accord. Merci beaucoup, Monsieur Pronovost.

M. JEAN-FRANÇOIS PRONOVOST :

1475 Merci. Ça m'a fait plaisir.

LE PRÉSIDENT :

1480

Alors, nous passons maintenant à l'Association des architectes paysagistes. Vous êtes deux?

M. BERNARD BIGRAS :

1485

En duo, oui.

LE PRÉSIDENT :

En duo?